



**Municipalité de
SAINTE-ANGÈLE-DE-PRÉMONT**

PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité de
Sainte-Angèle-de-Prémont

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

AVIS SPÉCIAL vous est donné par Jean Charland, secrétaire-trésorier, qu'une séance extraordinaire du Conseil de cette municipalité est convoquée pour être tenue au lieu ordinaire de ses séances, **Lundi le 10 décembre 2018 à 19h** et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, à savoir:

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption des prévisions budgétaires et du programme triennal d'immobilisation pour l'année 2019.
3. Adoption du règlement sur l'imposition des taxes et compensations pour l'année 2019.
4. Période de questions.
5. Clôture de la séance.

Le Directeur général et
secrétaire-trésorier,


Jean Charland

Donné, ce 28 novembre 2018.